




# Bulletin de Santé du Végétal

### En Bref :

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Céréales à paille	Stades		<ul style="list-style-type: none"><li>Stade moyen 2 feuilles en blé. Des stades hétérogènes en orge.</li></ul>
	Pucerons		<ul style="list-style-type: none"><li>Pucerons sur 65% des parcelles observées.</li><li>Parcelles réseau : des parcelles en Ile-et-Vilaine avec seuil de risque dépassé.</li><li>Parcelles flottantes : si vous observez des parcelles flottantes, remplissez le formulaire : <a href="#">Formulaire observations pucerons</a>. Présence de pucerons sans dépassement de seuil.</li><li>Conditions climatiques favorables.</li></ul>
	Limaces		<ul style="list-style-type: none"><li>Quelques parcelles attaquées et une parcelle avec seuil de risque dépassé.</li><li>Conditions météo assez défavorables.</li></ul>
Colza	Larves d'altises		<ul style="list-style-type: none"><li>Début des périodes d'observations dans les situations de captures précoces d'adultes (20/09).</li><li><b>Point sur l'observation des larves d'altises (méthodes et seuils).</b></li></ul>

Légende : Risque global très faible  Risque global très fort

### Céréales à pailles

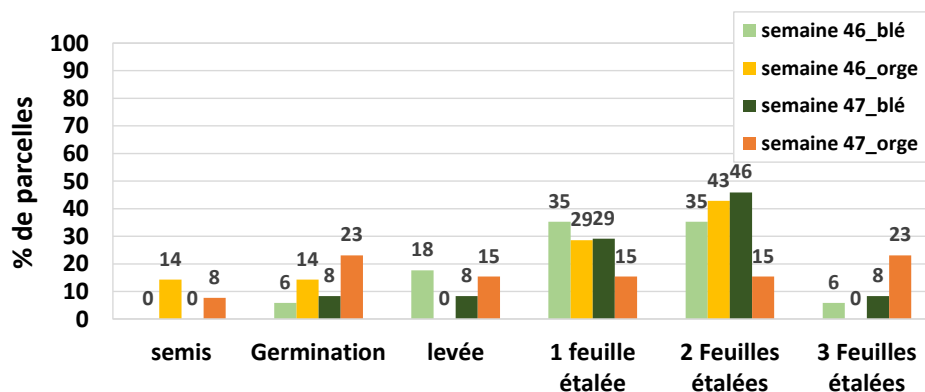
#### Stades

Cette semaine 18 parcelles de blé et 13 d'orge, dont 6 et 1 hors réseau, ont été observées.

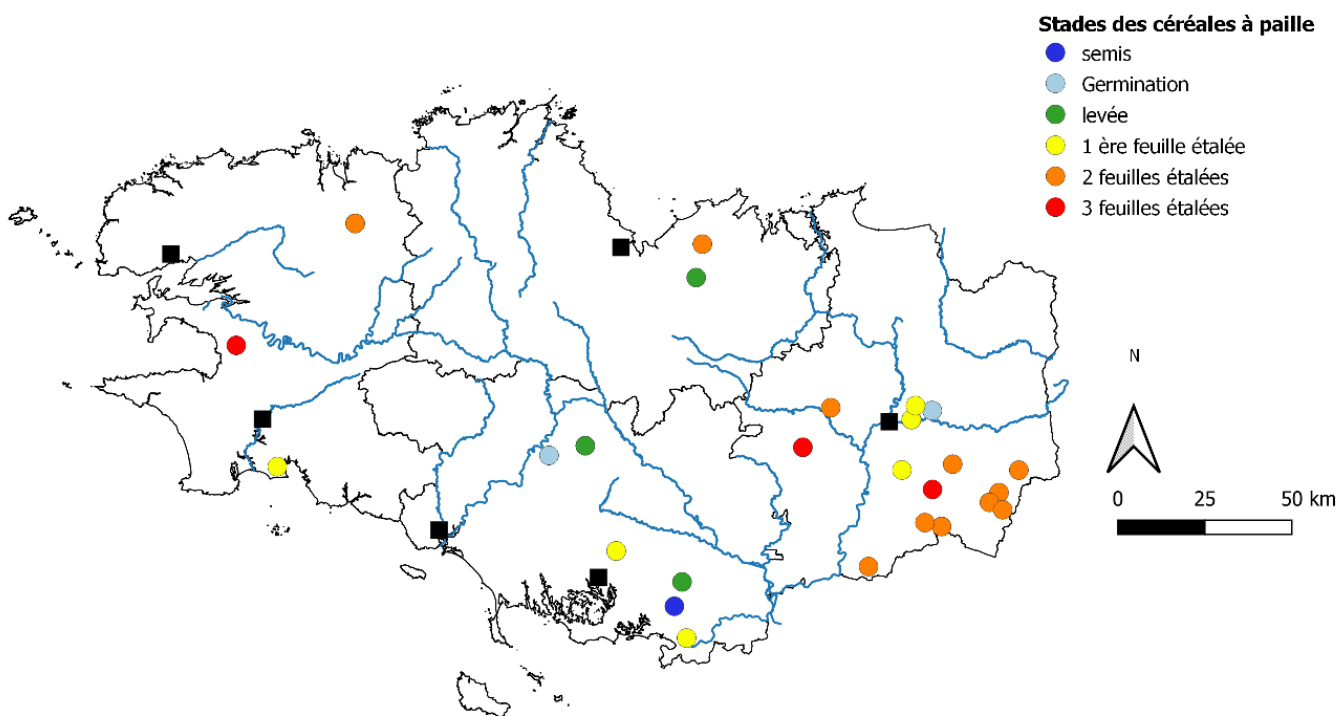
Stade moyen : 2 feuilles pour le blé  
germination à 3 feuilles en orge

Stade min : semis-germination

Stade max : 3 feuilles



Carte 1 : répartition géographique des stades des céréales à paille. Semaine 47



### Ravageurs

### Pucerons

#### Observations issues des parcelles du réseau :

**Résultats des piégeages :** sur les 17 pièges relevés (6 en orge et 11 en blé), 65% indiquent la présence de pucerons ailés. Les captures ont été faites très majoritairement en Ille-et-Vilaine mais aussi dans le Morbihan et dans le Finistère.

**Résultats des observations sur plantes :** 23 parcelles ont été observées pour ce ravageur, dont 15 en blé et 8 en orge. Le détail des observations :

- **Avec pucerons et avec dépassement de seuils :** 2 parcelles en Ille-et-Vilaine. Près de Bourgbarré et Pire-sur-Seiche avec plus de 10% de plantes infestées.
- **Avec pucerons mais sans dépassement de seuil :** 2 parcelles d'orge en Ille-et-Vilaine et 6 parcelles de blé principalement en Ille-et-Vilaine. (1 dans le Morbihan).
- **Aucun puceron :** 6 parcelles d'orge et 7 parcelles de blé



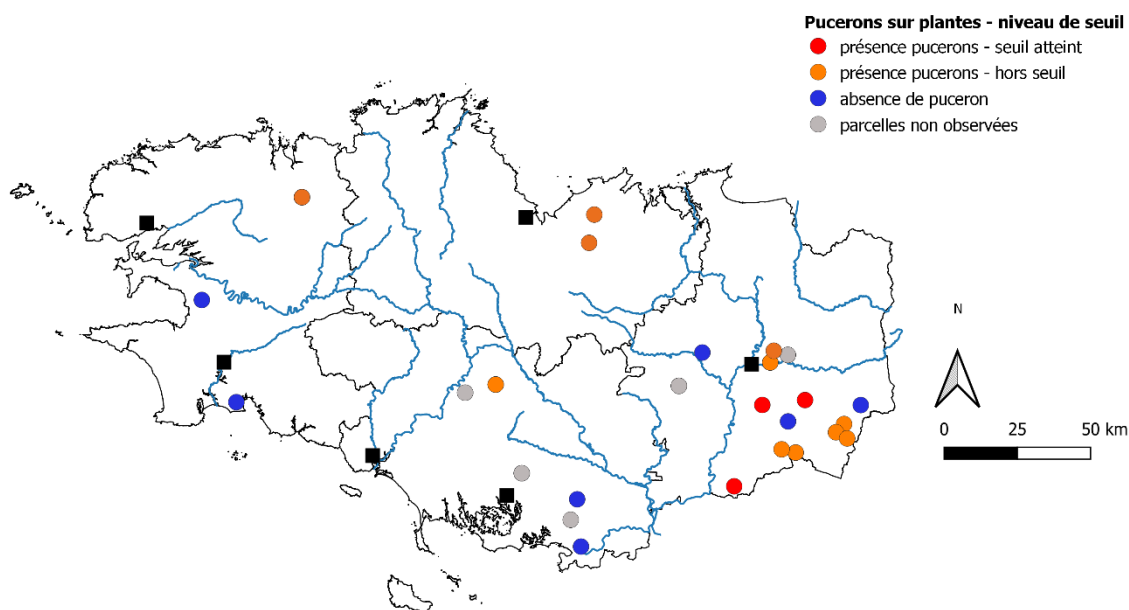
Figure 1 Puceron aptère (*Rhopalosiphum padi*) Source : Fredon -Bretagne

#### Observations issues des parcelles flottantes :

Cette période de l'année est cruciale pour les céréales à paille puisqu'elle vise l'observation des pucerons dont certains **sont vecteurs de la JNO**. Afin d'élargir le réseau, l'observation sur parcelles flottantes est fortement conseillée. Pour remplir de façon simplifiée les données observées, cliquez sur le formulaire suivant : [Formulaire observations pucerons](#)

Cette semaine, 5 parcelles flottantes ont été observées (1 en Ille-et-Vilaine, 2 dans les Côtes d'Armor, 2 dans le Finistère). **Des pucerons ont été observés sur l'ensemble des parcelles** mais aucune n'a dépassé de seuil.

**Carte 2 : répartition géographique des parcelles observées pour le % de pucerons par plante et du seuil de risque (parcelles réseau BSV et hors réseau) - semaine 47**



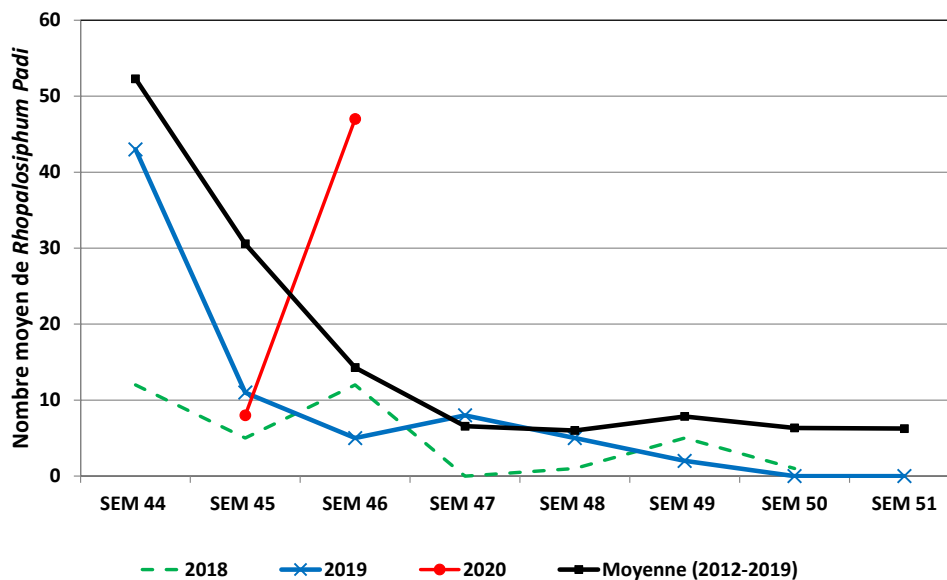
### Données issues de la tour à aspiration de Rennes :

Le graphique ci-dessous a été réalisé à partir de données collectées par la tour à aspiration de l'INRAE de Rennes. Cela nous renseigne sur l'activité des vols de pucerons (*Rhopalosiphum padi*) principal vecteur de la Jaunisse Nanisante de l'Orge sur céréales à l'automne). Cela donne une indication sur le risque de présence de pucerons dans les parcelles mais pas sur le pouvoir virulifère.

Les données de la semaine 46 montre une hausse très importante des captures. La météo a été très favorable aux vols des pucerons ailés (BSV précédent n°32). La conséquence de ces vols importants est donc l'installation de colonies dans des parcelles pas encore infestées. C'est ce que confirme les observations faites cette semaine, présentées plus haut dans le BSV, avec une présence des pucerons dans 65% des situations cette semaine contre 45% la semaine précédente.

Les conditions étant favorables cette semaine, on peut s'attendre au maintien de cette dynamique de capture et donc à une augmentation du nombre de parcelles infestées, avec un risque accru d'une présence pendant plus de 10 j.

**Graphique 2 : Résultats des captures hebdomadaire du puceron *Rhopalosiphum padi* par la tour à aspiration de L'INRAE de Rennes**



### Situations à risque :

- Semis précoces et faible densité,
- Repousses de céréales dans la parcelle ou dans l'environnement proche,
- Parcelles abritées, situées en bordure de haies ou de bois,
- Températures douces après la levée, temps sec.
- Pour un complément d'informations sur la jaunisse nanisante (JNO), il est possible de consulter les [fiches accidents](#) d'Arvalis.

### Période et seuil indicatif de risque :

De la levée jusqu'au stade « 5 feuilles ».

10% des pieds colonisés par au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours dans la parcelle.

### Analyse de risque et prévisions :

Aller observer vos propres parcelles dès la levée. Si elles sont hors réseau BSV, remplissez le formulaire : [Formulaire observations pucerons](#). L'idéal est d'observer sur 5 zones x 10 plantes, en l'absence pluie, aux heures les plus chaudes et bien observer à l'aisselle des feuilles.

Les pucerons sont présents sur 65% des parcelles suivies (hors réseau compris) et **2 parcelles de blé ont dépassé le seuil de risque**. Pour la semaine à venir, les températures seront globalement douces et des éclaircies sont aussi prévues. Les conditions seront donc favorables aux pucerons notamment. Par conséquent il faut être vigilant et aller observer. Pour les parcelles déjà levées le risque est **moyen** à **élevé** selon que les pucerons sont absents (risque de nouvelles colonisations) ou déjà présents (multiplication des colonies).

**Pour rappel les adultes ailés ne volent pas si les températures sont fraîches.**

### *Limaces*

#### Observations issues des parcelles du réseau :

**Résultats des piégeages :** sur les 16 pièges relevés, 5 ont permis la capture de 12 limaces. Les parcelles sont situées près de Arzal dans le Morbihan et près de Acigné, Pire-sur-Seiche, Janzé et Treffendel en Ille-et-Vilaine.

**Résultats des observations des plantes :** 15 parcelles ont été observées pour ce ravageur et des dégâts ont été observés pour 5 d'entre-elles.

**Dégâts avec dépassement de seuil de risque :** 1 parcelle. Près de Pire sur Seiche en Ille-et-Vilaine.

**Dégâts sans dépassement de risque :** 4 parcelles. Près de Plourin-lès-Morlaix dans le Finistère, Janzé et Bourgarré en Ille-et-Vilaine, Monterblanc dans le Morbihan.

#### Facteurs favorables :

- Un climat doux et **pluvieux** avant le semis et à la levée,
- Des sols argileux et motteux favorisant des abris et les déplacements des limaces dans les anfractuosités du sol,
- Un précédent cultural à risque offrant de la nourriture aux limaces, le précédent le plus à risque étant le colza,
- La présence de résidus de cultures abondants procurant humidité et nourriture.

#### Période et seuil indicatif de risque :

Du semis jusqu'au stade « 3-4 feuilles ».

Avant la levée : à partir de 20 limaces / m<sup>2</sup> piégées et une dynamique de piégeage croissante.

Après la levée : plus de 30% des plantes présentant des dégâts.



Dégâts de limaces  
Source : Fredon Bretagne

#### Analyse de risque :

**Une parcelle sur 15 a dépassé le seuil indicatif de risque.** La météo assez sèche (absence de pluie et présence de vent) attendue la semaine prochaine sera globalement défavorable à l'activité des limaces. Le risque est **faible** à **moyen**, surveiller vos parcelles.

## COLZA

### Ravageurs

### *Larves d'altises d'hiver : Priorité à l'observation de vos propres parcelles*

Mise en place de la surveillance dans les parcelles :

La surveillance doit se porter sur la présence ou l'absence des larves de grosses altises dans les pétioles, surtout dans les parcelles où les colzas sont chétifs. Il n'existe pas de lien direct entre les piégeages des altises d'hiver adultes dans les cuvettes jaunes et la présence ultérieure de larves. Il est très important de faire ses propres observations dans les parcelles et notamment dans les parcelles les moins développées. Vigilance dans les parcelles à risque mais aussi dans les parcelles les moins développées.

Deux méthodes d'observation existent :

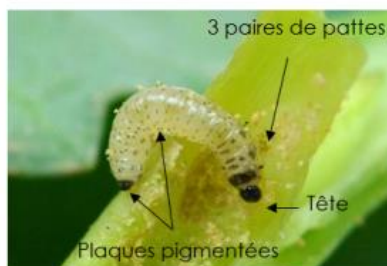
- **Méthode de dissection** : prélever 20 plantes prises au hasard dans la parcelle, les couper longitudinalement au niveau des pétioles et bien observer pour noter la présence ou non de larves.
- **Méthode Berlèse** : prélever 20 plantes en les coupant au niveau du collet, puis, éliminer l'extrémité des feuilles et laver. Ensuite, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) avec un mélange (eau + alcool). Ce dispositif doit être installé dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes. Les larves tomberont dans la solution environ au bout d'une semaine environ.

!! Attention risque de confusion possible avec les larves de mineuses. Plus de détails sur l'article de Terres-Inovia ([cliquez-ici](#)) !!

Larve de charançon



Larve d'altise d'hiver



Larve de mineuses (asticots)



### Période d'observation :

Stade rosette jusqu'à décollement du bourgeon terminal.

### Prévisions des périodes d'éclosion et stade larvaire :

Le tableau ci-dessous synthétise les prévisions d'éclosions de larves d'altises issues d'un modèle de Terres-Inovia. Cela permet de mieux situer la période idéale pour effectuer les observations des larves d'altises.

D'après le modèle, les larves sont observables sur l'ensemble de la région à l'exception du côté de Rostrenen pour les vols tardifs d'altises.

	Dates de vol d'altises		
	20/09 (sem.39)	25/09 (sem.40)	1/10 (sem.41)
Rennes (35)			
Rostrenen (22)			
Saint-Brieuc (22)			
Quimper (29)			
Lorient (56)			

Favorable à l'observation des larves

Non favorable à l'observation des larves

### Observations issues des parcelles du réseau :

- Des larves d'altises ont été observées :
  - Méthode Berlèse : sur 2 parcelles suivies par cette méthode, aucune larve n'a été détectée
  - Méthode par dissection : sur les 7 parcelles observées, 3 ont des plantes infestées. 2 sont en Ile-et-Vilaine avec une infestation allant de 40% à 80%. 1 est dans le Morbihan avec 20% de plantes infestées.

### Seuil indicatif de risque :

Il dépend du risque à la parcelle. cf. tableau ci-dessous, il s'agit d'un tableau synthétique.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied (1.5 kg/m <sup>2*</sup> ) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied (1.5 kg/m <sup>2*</sup> ) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Entre 5 et 2-3 larves / plante	Biomasse < 30 g/pied (1 kg/m <sup>2*</sup> ) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	30 g/pied (1 kg/m <sup>2*</sup> ) < Biomasse < 45 g/pied (1.5 kg/m <sup>2*</sup> ) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 45 g/pied (1.5 kg/m <sup>2*</sup> ) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise tardive	Risque moyen
	Biomasse > 45 g/pied (1.5 kg/m <sup>2*</sup> ) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce ou intermédiaire	Risque faible
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

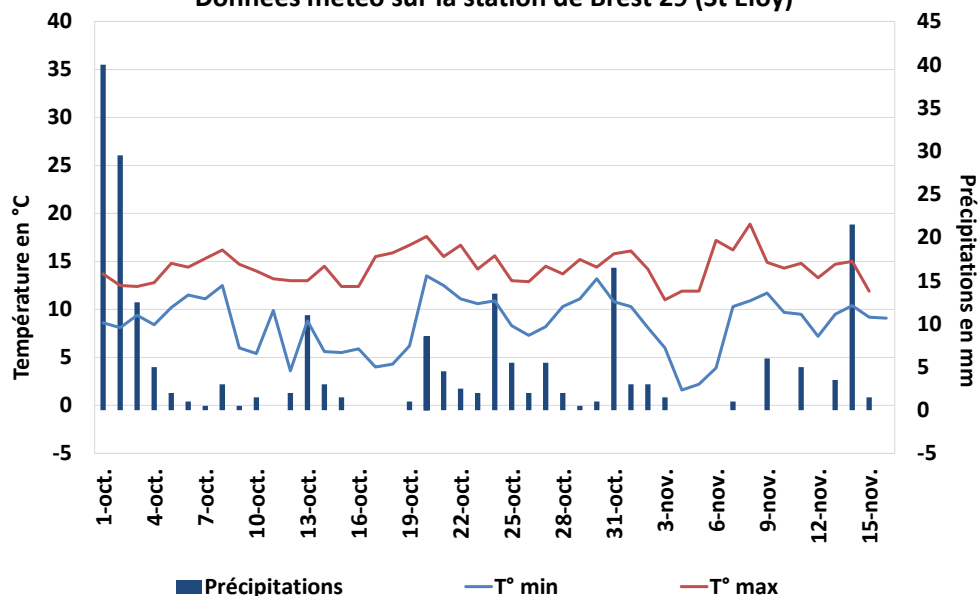
\* Attention à la surdensité : biomasse valable pour un peuplement maximal de 30-35 plantes / m<sup>2</sup>

➔ Pour une analyse plus poussée du risque agronomique, se reporter à la grille de risque disponible sur le site de Terres Inovia, pour y accéder directement [cliquez-ici](#)

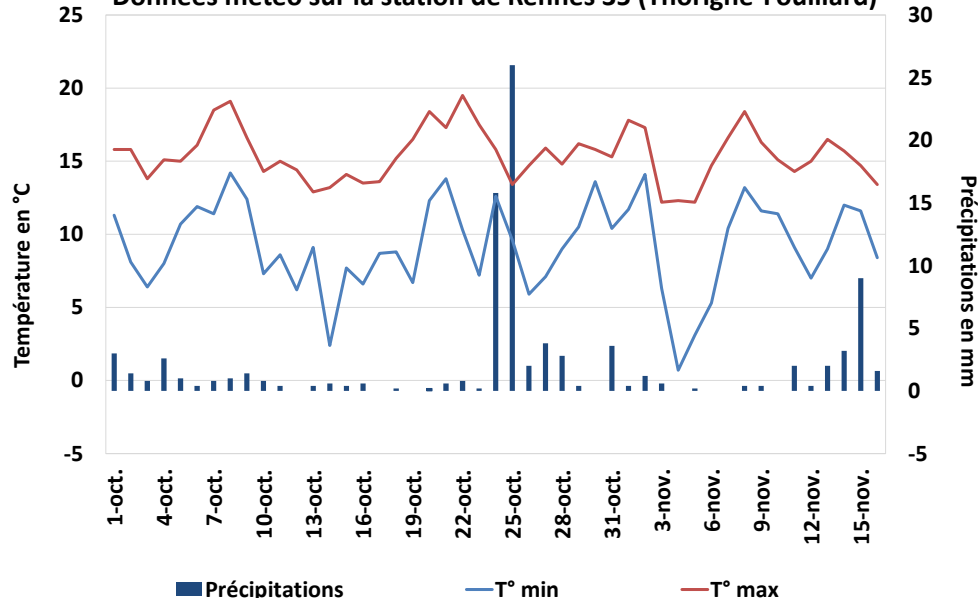
### ANNEXES

#### Bilan Météo

Données météo sur la station de Brest 29 (St Eloy)



Données météo sur la station de Rennes 35 (Thorigné-Fouillard)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er octobre et le 17 novembre 2020 pour les villes de Rennes (35) et de Brest (29). Source : Demeter

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritech Service, Arvalis-Institut du Végétal, CLAL St Yvi, CRAB, CECAB, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, D2n, Eilyps, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Le Gall Corre, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SAS Jégouzo.

Direction de Publication  
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières  
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Damien Leclercq  
Animateur Grandes Cultures  
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :  
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.